

Agrivoltaïsme - Définir un projet agricole viable

Objectif de la formation : fournir des bases en agronomie ainsi qu'en productions agricoles afin d'identifier les atouts d'une exploitation et ses potentiels de développement, fondement d'un vrai projet agricole.

Définition d'un projet agricole

- ✂ Au sens de la loi APER – explication du corpus réglementaire, notion du besoin agricole

Différents types de projets agricoles

- ✂ En tant que diversification de production (atout, risque et danger, conséquence sur le projet photovoltaïque)
- ✂ En tant qu'augmentation de production
- ✂ Face à la transmission de l'exploitation
- ✂ Face à la modification d'assolement (définitive ou temporaire)

Les bases de quelques productions animales

- ✂ Ovins, bovins, volailles
- ✂ Application à la conception des dossiers : comprendre les études technico économiques

Comprendre le sol et les conséquences sur les productions végétales

- ✂ Application à la conception des dossiers : quels usages déduire des résultats des audits de sol ?

Pré requis :

Notions agricoles et en agrivoltaïsme.

Public(s) concerné(s) :

Chef de projet
Groupe 10 personnes

Moyens Pédagogiques :

Power Point Présentation

Méthodes Pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et d'illustrations pour exemple.

Moyens d'évaluation :

Feuille de présence
Fiche d'Evaluation

Intervenant :

Alban le Cour
Expert Foncier Agricole

Durée :

1 jour

Coût :

1 500 €HT

Forfait déplacement /
hébergement en sus

Date :

A convenir ensemble

Modalité :

En présentiel